



AMERIQUE/MEXIQUE - Demande de protection pour les migrants de la part de l'Evêque de San Cristóbal de Las Casas après l'assassinat de deux d'entre eux ayant dénoncé des extorsions

San Cristobal de las Casas (Agence Fides) – L'assassinat de deux immigrées honduriennes intervenu le 30 mai au Chiapas, dans le sud du Mexique, a constitué une vengeance de la part d'une bande spécialisée dans l'extorsion sur la personne des migrants privés de documents, phénomène que les deux femmes venaient de dénoncer. C'est ce qu'a révélé hier, Dimanche 2 juin l'Evêque de San Cristóbal de Las Casas, S.Exc. Mgr Felipe Arizmendi Esquivel.

Après la Messe dominicale, Mgr Arizmendi a souhaité s'adresser à la presse parce qu'il considère « embarrassant au plan international » que le Mexique « ne fournisse pas une protection plus importante à ceux qui voyagent » sur le territoire mexicain. « Dans leurs pays d'origine, en particulier au Salvador, au Honduras et au Nicaragua, ces personnes ne trouvent pas le moyen d'améliorer leurs conditions économiques, notamment parce qu'elles subissent la violence des bandes, et tout en connaissant les dangers auxquels elles seront exposées, elles cherchent à traverser le Mexique en direction des Etats-Unis » a affirmé l'Evêque.

Dans la note envoyée à Fides, Mgr Arizmendi rappelle que l'Eglise, en d'innombrables occasions, a dénoncé la situation des immigrés dans la zone de Palenque, dans l'Etat du Chiapas, immigrés qui « sont assaillis par des bandes criminelles qui leur extorquent leurs ressources, les rouent de coups et, dans le pire des cas, les tuent ».

Malheureusement, a ajouté l'Evêque, les faits de ces jours-ci démontrent que « les mesures nécessaires pour prévenir les délits ou au moins pour en réduire le nombre n'ont pas encore été adoptées ».

L'Eglise catholique a, à plusieurs reprises, suggéré aux militaires d'accompagner le train pour protéger les immigrés. « Dans le cas de Suleida Raudales Flores et Cynthia Carolina Cruz Bonilla, assassinées le 30 mai, ces dernières avaient dénoncé deux jours auparavant l'extorsion dont elles avaient été victimes. D'une quelconque manière, la bande criminelle a été informée du dépôt de la plainte, les a identifiées, a arrêté le train et les a ensuite exécuté de sang froid » a déclaré l'Evêque. (CE) (Agence Fides 03/06/2013)